



Pour diffusion immédiate
Le mardi 20 juillet 2004

COMMUNIQUÉ

Harmoniser notre politique d'immigration compromettrait ses trois caractéristiques-clés : souplesse, orientation et innovation

***Institute for
Research on
Public Policy***

***Institut de
recherche
en politiques
publiques***

***Une étude révèle les répercussions à long terme de l'immigration sur
notre développement économique et social.***

Montréal – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) publie aujourd'hui une étude d'Alan Green intitulée « Beyond Harmonization: How US Immigration Rules Would Have Worked in Canada », qui analyse l'impact qu'aurait eu l'harmonisation des politiques d'immigration canadienne et américaine.

Professeur émérite à Queen's University, l'auteur soutient que notre développement économique et social aurait été compromis si nous avons adopté à l'époque les règles de notre voisin du Sud pour gérer l'admission des immigrants.

Pour étayer sa thèse, il a réalisé une simulation historique basée sur la question suivante : « Que serait-il arrivé si le Canada avait adopté au début du XX^e siècle le modèle américain de contrôle de l'immigration ? » Une telle harmonisation, conclut-il, aurait amoindri les avantages découlant des trois caractéristiques-clés de la politique canadienne : souplesse, orientation et innovation.

L'auteur explique que l'économie à la fois ouverte et modeste du Canada nécessite une grande **souplesse** pour gérer les changements technologiques et les demandes externes. Or, la rigidité d'un système à l'américaine aurait provoqué chez nous « l'augmentation des coûts d'ajustement et la réduction du niveau de vie ».

L'étude départage ensuite les **orientations** propres à chaque politique d'immigration, le modèle américain poursuivant un but humanitaire, le modèle canadien un but économique. « Si le Canada s'était inspiré du modèle de son voisin, estime l'auteur, sa transformation structurelle en aurait été sérieusement entravée. »

Elle révèle enfin que l'indépendance de notre politique d'immigration a favorisé l'**innovation** dont témoignent des instruments comme le système de points d'appréciation pour la sélection des immigrants, venu modifier la composition de l'immigration suivant nos besoins économiques. « Les États-Unis n'ayant jamais adopté ce système, l'économie canadienne n'aurait pu bénéficier de ses avantages », affirme l'auteur.

Les priorités des deux pays resteront d'ailleurs sensiblement différentes pour la période à venir. Aux États-Unis, on s'inquiète de l'immigration clandestine en provenance du Mexique et de l'Amérique centrale et de l'afflux de travailleurs non qualifiés. Au Canada, on cherche plutôt à attirer de jeunes travailleurs qualifiés et à répondre aux besoins des réfugiés arrivant du monde entier.

L'immigration exerce de longue date une profonde influence sur le développement économique et social de notre pays, rappelle Alan Green, et selon lui le Canada doit absolument conserver sa souveraineté dans ce domaine clé de politique intérieure. D'autant plus qu'il contribue chaque jour davantage à façonner notre avenir.

« Beyond Harmonization: How US Immigration Rules Would Have Worked in Canada » est la plus récente étude de la série *Enjeux publics* qui paraît dans le cadre de la série Politique d'immigration de l'IRPP. On trouvera ci-joint le résumé de cette étude par ailleurs disponible en format Adobe (.pdf) sur le site de l'Institut (www.irpp.org).

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner en ligne à notre service de distribution électronique.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme à but non lucratif national et indépendant basé à Montréal.

- 30 -

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)
Directrice des communications et des relations publiques
IRPP.org
(514) 985-2461, poste 324